Livret d'accueil

NRGy

Plus grand que Soi / Au cœur de Soi

Forts de plus de 20 ans d'expérience de coaching et de formation auprès de nombreux collaborateurs, NRGy Training est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour la réussite, l'excellence et la qualité du déroulement de votre formation en présentiel ou en distanciel, ce livret d'accueil vous informe sur le déroulement pédagogique et administratif de votre formation et vous guide vers les solutions logistiques et techniques que nous avons mis en place.

Très bonne formation à vous

L'équipe NRGy Training

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

Sommaire

- Présentation NRGy
- Notre engagement de qualité
- L'organisation de votre formation
  - Votre invitation à la formation
  - Les locaux
  - Quelques informations pratiques sur le déroulé de votre formation
  - Votre présence et votre assiduité
  - Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis
  - L'évaluation de votre satisfaction
- Le règlement intérieur
- L'équipe NRGy
- Annexes :
  - Liste des restaurants autour de l'Essentiel
  - Liste des hôtels autour de l'Essentiel
  - Le guide de prévention COVID

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

Présentation de NRGy

Née en 2016 de la fusion des activités de formation spécifiques de deux sociétés fondées en 2006 (Orygin Conseil /Paul Devaux & FSa Conseil /Frank Salles), NRGy a été créée pour partager la méthode que nous avons mis au point au fil de nos expériences et de nos réflexions. Basée sur notre modèle des 4 énergies, cette méthode se décline désormais en toute une gamme de produits de formation, pour les managers, les leaders et les coachs pour les guider, les développer, les inspirer, les éclairer dans le développement de leurs compétences.

NRGy s'appuie sur ses années d'expertise auprès de clients nombreux et fidèles, pour offrir des formations inspirées par l'esprit du coaching, dont les 4 vecteurs principaux sont :

- Une pédagogie positive
- Une approche systémique des situations
- Une orientation solutions, ouvrant des perspectives
- Une centration résultats et progrès dans l'instant

Notre pédagogie repose notamment sur les quelques principes fondateurs suivants :

- Des itinéraires rigoureux, alignés avec les objectifs des formations
- Nombreux feedbacks positifs sur la posture
- Modélisation des points d'appui des participants
- Séquences de training itératives et interactives
- Régulation de la dynamique de groupe pour s'assurer de l'adéquation permanente entre les attentes des participants et le déroulé de la formation
- Nombreux feedforwards, parfois impertinents pour aider à sortir de ses croyances limitantes
- Apports originaux et décalés (physique quantique, neurosciences, philosophie …)
- Confrontations de points de vue différents pour élargir son cadre de référence
- Engagement sur des Plus Petits Progrès Pertinents Possibles, à chaque étape

NRGy c'est aussi une équipe de coachs-formateurs seniors, issus du monde professionnel (entreprise ou milieu du sport), formés et régulièrement supervisés. Nous sommes tous animés par la même passion et alignés avec les valeurs que nous portons.

Notre engagement qualité

Les critères de qualité visés par NRGy sont ceux de la norme Qualiopi, dont notamment :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La qualification professionnelle et la formation continue de nos coachs-formateurs
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires, l'évaluation de la qualité de la formation et son évolution en fonction de ces retours

Lors de chaque session, votre coach-formateur s'assurera que la formation répond toujours bien à vos attentes. N'hésitez pas à lui faire part de vos éventuelles difficultés ou questions.

A la fin de votre formation, vous trouverez sur votre espace Digiforma :

- Une attestation de présence
- Votre feuille d'émargement
- Des supports liés à la formation (sauf s'ils sont accessibles depuis la plateforme digitale ou si il a été décidé de vous les envoyer par mail)

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

L'organisation de votre formation

Votre invitation à la formation

L'invitation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par email, via notre logiciel Digiforma (ou par votre employeur).

Elle mentionne :
- Le titre de la formation,
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous de la formation réalisée en présentiel et/ou en distanciel (les modalités de connexion à la plateforme de vidéo-conférence en règle générale Zoom ou Teams)
- les indications pour rejoindre la salle (station de métro la plus proche, parkings à proximité, codes d'accès…) s'il y a lieu
- les codes de connexion s'il s'agit d'une formation en distanciel
- Le nom de votre formateur & ses coordonnées
- Les objectifs opérationnels visés
- Le rappel des pré-requis de connaissance pour accéder à la formation (s'il y en a), ainsi que le matériel éventuellement nécessaire.

Au sein de votre espace extranet vous trouverez le présent Livret d'accueil contenant le règlement intérieur à respecter, le plan d'accès et les conditions d'accueil du lieu de la formation ainsi qu'un guide de Prévention COVID 19.

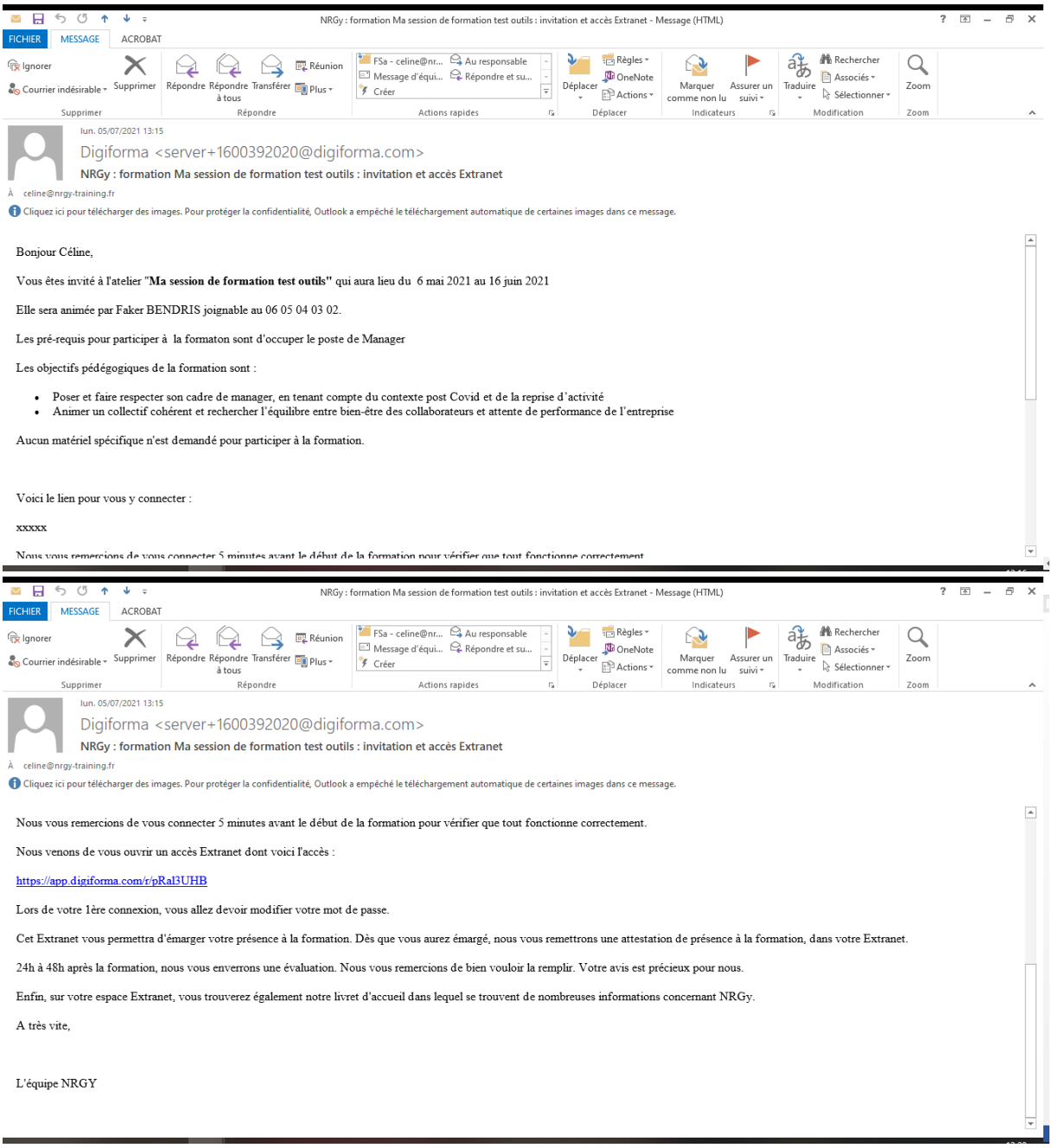

NRGy : formation Ma session de formation test outils : invitation et accès Extranet - Message (HTML)

FICHIER MESSAGE ACROBAT

Ignorer | Supprimer | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Réunion | Plus | Supprimer | Répondre | FSa - celine@nr... | Au responsable | Message d'équi... | Répondre et su... | Créer | Actions rapides | Déplacer | Règles | OneNote | Actions | Déplacer | Marquer comme non lu | Assurer un suivi | Indicateurs | Traduire | Rechercher | Associés | Sélectionner | Modification | Zoom

lun. 05/07/2021 13:15

Digiforma <server+1600392020@digiforma.com>

NRGy : formation Ma session de formation test outils : invitation et accès Extranet

À celine@nrgy-training.fr

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Bonjour Céline,

Vous êtes invité à l'atelier "**Ma session de formation test outils**" qui aura lieu du 6 mai 2021 au 16 juin 2021

Elle sera animée par Faker BENDRIS joignable au 06 05 04 03 02.

Les pré-requis pour participer à la formaton sont d'occuper le poste de Manager

Les objectifs pédégogiques de la formation sont :

- Poser et faire respecter son cadre de manager, en tenant compte du contexte post Covid et de la reprise d'activité
- Animer un collectif cohérent et rechercher l'équilibre entre bien-être des collaborateurs et attente de performance de l'entreprise

Aucun matériel spécifique n'est demandé pour participer à la formation.

Voici le lien pour vous y connecter :

xxxxx

Nous vous remercions de vous connecter 5 minutes avant le début de la formation pour vérifier que tout fonctionne correctement.

NRGy : formation Ma session de formation test outils : invitation et accès Extranet - Message (HTML)

FICHIER MESSAGE ACROBAT

Ignorer | Supprimer | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Réunion | Plus | Supprimer | Répondre | FSa - celine@nr... | Au responsable | Message d'équi... | Répondre et su... | Créer | Actions rapides | Déplacer | Règles | OneNote | Actions | Déplacer | Marquer comme non lu | Assurer un suivi | Indicateurs | Traduire | Rechercher | Associés | Sélectionner | Modification | Zoom

lun. 05/07/2021 13:15

Digiforma <server+1600392020@digiforma.com>

NRGy : formation Ma session de formation test outils : invitation et accès Extranet

À celine@nrgy-training.fr

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Nous vous remercions de vous connecter 5 minutes avant le début de la formation pour vérifier que tout fonctionne correctement.

Nous venons de vous ouvrir un accès Extranet dont voici l'accès :

https://app.digiforma.com/r/pRal3UHB

Lors de votre 1ère connexion, vous allez devoir modifier votre mot de passe.

Cet Extranet vous permettra d'émarger votre présence à la formation. Dès que vous aurez émargé, nous vous remettrons une attestation de présence à la formation, dans votre Extranet.

24h à 48h après la formation, nous vous enverrons une évaluation. Nous vous remercions de bien vouloir la remplir. Votre avis est précieux pour nous.

Enfin, sur votre espace Extranet, vous trouverez également notre livret d'accueil dans lequel se trouvent de nombreuses informations concernant NRGy.

A très vite,

L'équipe NRGY

Quelques informations pratiques :

- **Les horaires des formations**, sauf exception signalée dans l'invitation, sont prévus sur une durée journalière de 7 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause :
  - 10h-18h les premiers jours
  - 9h-17h les autres jours

- **Les moments de Pause**
  - Une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.
  - Une pause-déjeuner d'1h est prévue. L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les stagiaires.
  - Si la formation a lieu dans nos locaux, nous vous proposerons d'aller déjeuner dans notre ''cantine'' (restaurant Chez Coquille, plats savoureux y compris régimes spéciaux) ou de partager notre repas dans la salle de formation, à partir de ce que chacun apporte ou va acheter à proximité (voir à la fin de ce livret). Bien entendu, cette tradition n'est en rien une obligation et les participants peuvent disposer de cette pause-déjeuner à leur convenance.

  - **En dehors de la formation** : Pour certaines formations, un temps de travail en groupe autonome est prévu le soir, ou entre les sessions, sur la base de consignes (exercices, cas, …) données par le formateur.

Les locaux

Les formations présentielles se déroulent

- Soit dans une salle de formation choisie par votre entreprise, s'il s'agit d'une formation intra (et à ce moment-là c'est votre entreprise qui nous communiquera toutes les informations nécessaires pour que la journée se déroule dans les meilleures conditions)
- Soit au sein de notre salle « L'Essentiel NRGy » ou dans des salles louées adaptées à la taille des groupes et aux différentes formations délivrées (travail en sous-groupe, dispositifs participatifs, training en binômes ou trinômes, …).

Tous ces lieux respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles, en vigueur au moment de la formation.

Pour répondre aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, si c'est votre cas, nous vous invitons à nous contacter suffisamment en amont de la formation afin que nous adaptions le lieu choisi pour son accessibilité et pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Contacter impérativement Ruth HABIB 06 07 11 69 84 ou votre entreprise.

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

Les formations distancielles se déroulent via Zoom ou Teams. Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment :

• d'échanger avec le Formateur et les autres participants

• de visualiser les supports multimédias

• de réaliser des travaux collectifs ou en ateliers par sous-groupes suivis en direct par le Formateur

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre invitation de formation ou convenus avec votre formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre formateur NRGy Training.

Formation en présentiel et/ou en distanciel : le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement, à destination du financeur de votre formation. L'émargement est dématérialisé via la plate-forme dédiée Digiforma. Dès le début de la formation, nous vous ouvrons un accès extranet. Nous vous enverrons l'accès via notre logiciel, Digiforma. Cet accès vous permettra d'émarger votre présence. Il est impératif que vous y répondiez rapidement. La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception de votre attestation de fin de formation.

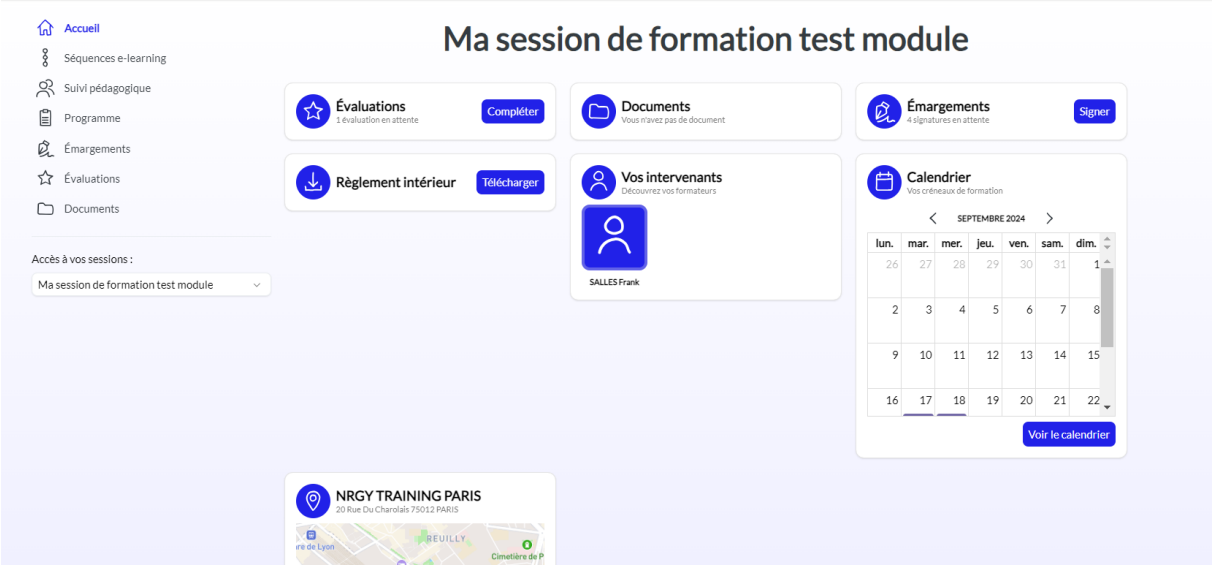



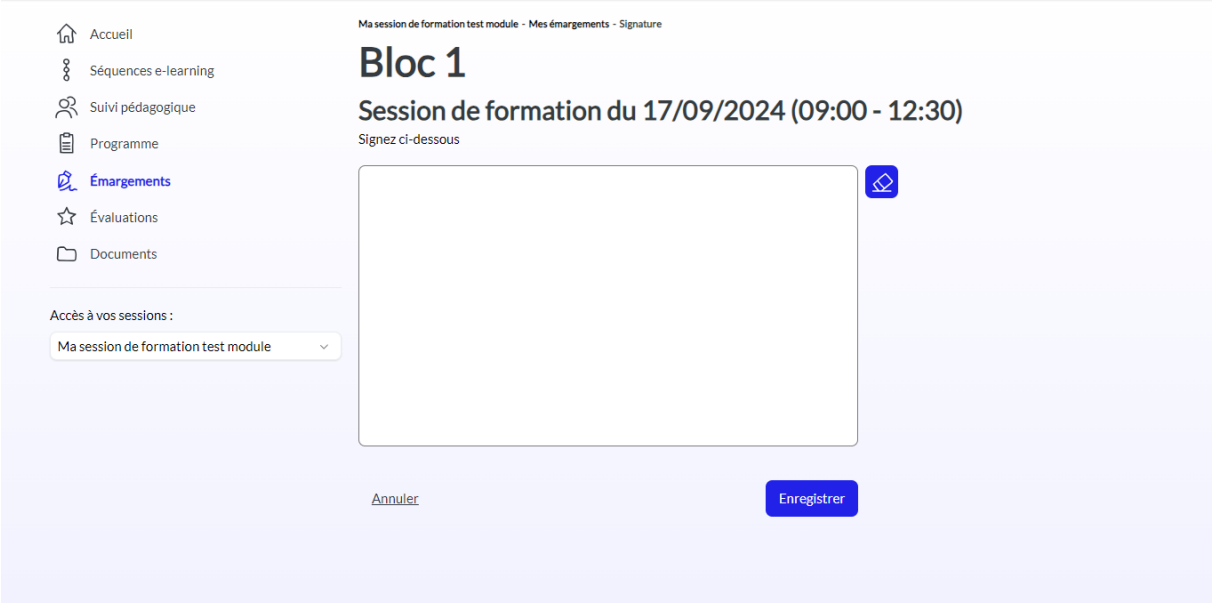

L'évaluation de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

La plupart de nos formations sont centrées sur l'apprentissage de ce que l'on appelle les ''soft skills'' et notre pédagogie est basée sur un maximum de training (et un minimum d'apport, car nous privilégions toujours le fait de vous donner les apports en amont de la formation). L'évaluation des compétences acquises durant la formation est donc faite en continu, sous forme de feedbacks et de feedforwards (suggestions d'autres façons de faire) qui vous sont donnés par le formateur et les autres participants dans toutes les mises en situation.

Pour certaines formations, un quizz de positionnement vous sera proposé en amont de la formation. Les informations vous seront communiquées lors de votre inscription et généralement disponible sur votre espace extranet

Certaines formations plus longues se clôturent par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages. Elle peut être réalisée sous des formats différents (synthèse des feedbacks, quizz, étude de cas, mise en situation, ...). Les modalités vous seront précisées lors de votre inscription et rappelées par votre formateur au démarrage de la formation.

Pour les formations certifiantes, elle est complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral en présence d'un examinateur ou d'un jury.

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

Votre appréciation de la formation

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. A la fin de la formation, un email vous est envoyé pour évaluer votre satisfaction via la plateforme Digiforma.

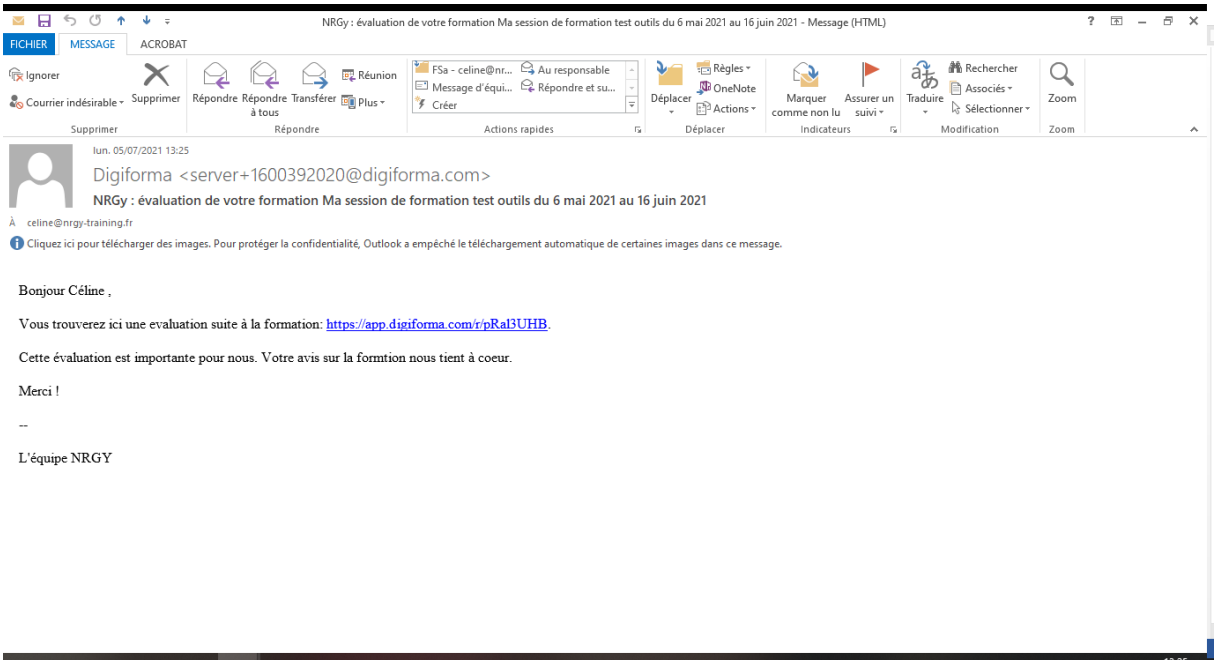

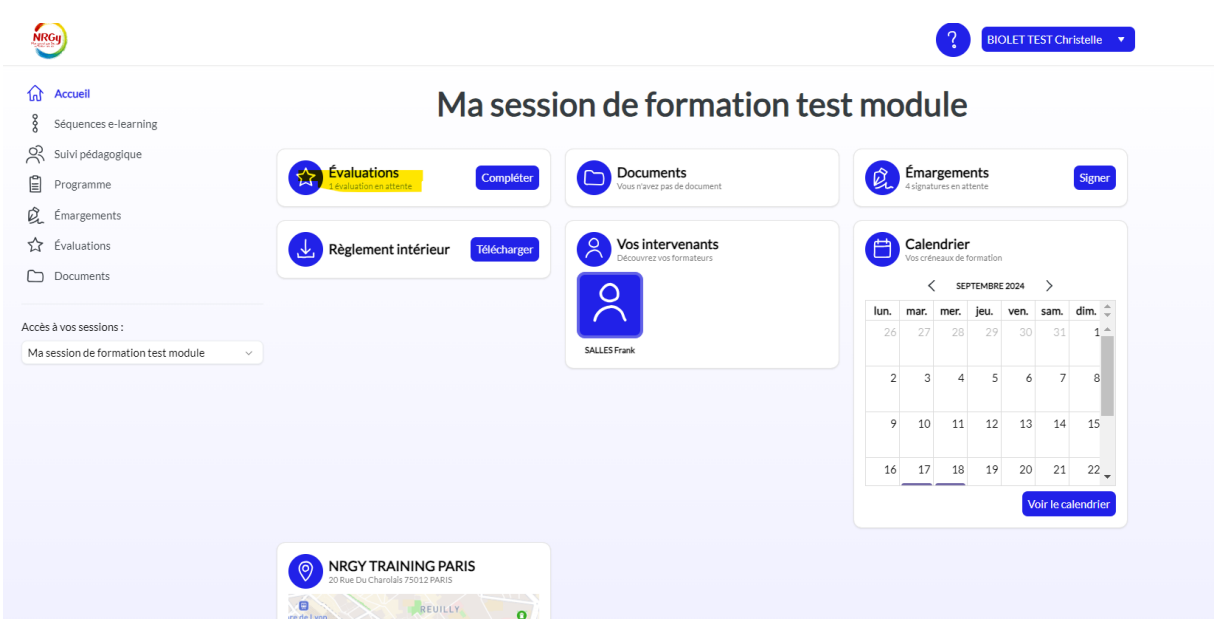

Cette appréciation est très importante pour nous. Elle vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur. Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées. NRGy training dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

NRGY : 20 rue du charolais 75012 Paris – 06 79 84 47 74 – nrgy.training@gmail.com
SARL au capital de 1 252 € - RCS Paris 491 100 756 – SIRET 821 795 648 00012
Code APE 8559A – Déclaration d'activité de formation n°11 755 573 875 (Préfecture d'Ile de France
N° de tva intracommunautaire FR36 821 795 648

Règlement intérieur

Règlement intérieur établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

PREAMBULE

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par NRGy. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : REGLES D'HYGIENES ET DE SECURITE

Article 2 - Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 5 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 6 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GENERALE

Article 7 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation.

Article 7.2. - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

Article 7.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

Equipe NRGy

Vous trouverez ci-dessous la liste et les coordonnées des principaux intervenants de NRGy.

D'autres formateurs peuvent intervenir, spécifiquement, sur des sujets pour lesquels ils possèdent une expertise particulière. Ils répondent aux mêmes exigences NRGy.

Les formateurs maintiennent leurs connaissances en continu dans leur domaine d'activité. La plupart font d'ailleurs partie du club NRGy, dont la vocation est de faire du partage et de l'échange de bonnes pratiques, de la R&D, de l'intervision, du co-développement, …

Nous les accompagnons dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations en présentiel ou en distanciel soient concrètes et opérationnelles. Ensemble durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien.

Avant le démarrage de la formation, les participants reçoivent une invitation, précisant l'intervenant pour chaque journée. En cas de besoin ou de problème, c'est lui que vous devez joindre sur son téléphone.

Céline Cazeaux, notre assistante à temps partiel, est à votre disposition pour toutes les questions administratives. Laissez-lui un message, elle vous rappellera dans les meilleurs délais. celine@nrgy-training.fr et 06..66.34.75.79 (entre 9h et 17h)

Christelle Biolet, notre responsable administrative à temps partiel, s'occupe de tout qui concerne les contrats, les financements et la facturation. Laissez-lui un message par mail cbiolet.nrgy@gmail.com et elle vous répondra également dans les meilleurs délais

Les 4 associés, également intervenants dans certaines formations, sont à votre disposition pour toute question liée au contenu de la formation ou pour toute difficulté rencontrée durant la formation. Leurs coordonnées dans la page suivante …



Nous vous souhaitons une très bonne formation !

N'hésitez pas à nous contacter au moindre besoin

Céline Cazeaux au 06.66.34.75.79

Frank Salles au 06.79.84.47.74

Ruth Habib au 06.07.11.69.84

Annexes

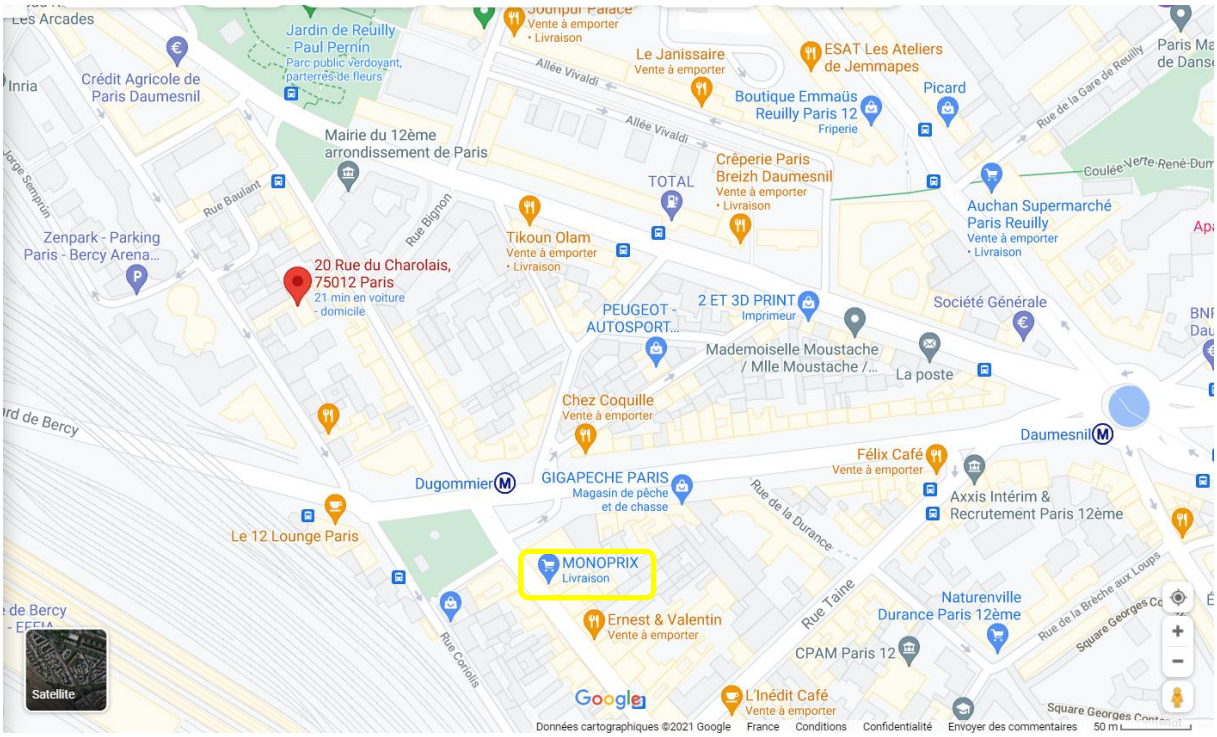

Liste des restaurants et lieux pour acheter à manger

Liste des hôtels pour dormir près de l'Essentiel

Zazie hôtel

https://www.zaziehotel.paris/)
3 rue Chaligny
75012 PARIS
Tel. : +33 1 46 28 10 20 –
contact@zaziehotel.paris

HOTEL Le 209 (tout près de notre salle et excellents retours)

https://www.le209.com/fr/

Hôtel Le 209 Paris Bercy
209 rue de Charenton
75012 Paris
Tel. : +33 1 43 40 80 30
reservation@le209.com

IBIS STYLE PARIS BERCY

https://all.accor.com/hotel/0941/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&utm_medium=seo+maps&utm_source=google+Maps
77 rue de Bercy
75012 PARIS
Tel : 01 53 46 50 50
H0941@accor.com

MERCURE PARIS BERCY BIBLIOTHEQUE

https://meetings.accor.com/hotel/0934/index.fr.shtml#section-meetings

6, boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS
Tél : 01 45 82 48 00
H0934@accor.com

KYRIAD PARIS BERCY VILAGE

https://www.bercykyriad.com/reunions-seminaires-paris/
17 rue Baron Le Roy
75012 PARIS
Tél. : 01 44 67 75 75